Inondations, et si la riviÃ¨re devenait votre alliÃ©e ?

De tout temps, l'homme a voulu dompter la riviÃ¨re, rectifier son cours, amÃ©nager ses rives et Ã©riger des digues pour se protÃ©ger des inondations. Et il continue de s'installer toujours plus prÃ¨s de l'eau en oubliant les risques. Mais emprisonner les riviÃ¨res dans des digues trop Ã©troites coÃ»te cher et a des effets pervers rappelle Laurent ROY. H2o septembre 2015.

Â
INONDATIONS

Et si la riviÃ¨re devenait votre alliÃ©e ?

De tout temps, l'homme a voulu dompter la riviÃ¨re, rectifier son cours, amÃ©nager ses rives et Ã©riger des digues pour se protÃ©ger des inondations. Et il continue de s'installer toujours plus prÃ¨s de l'eau en oubliant les risques. Mais emprisonner les riviÃ¨res dans des digues trop Ã©troites coÃ»te cher et a des effets pervers...

Laurent ROY

directeur gÃ©nÃ©ral - Agence de l'eau RhÃ´ne-MÃ©diterranÃ©e Corse

Â
H2o - septembre 2015

Â

De tout temps, l'homme a voulu dompter la riviÃ¨re, rectifier son cours, amÃ©nager ses rives et Ã©riger des digues pour se protÃ©ger des inondations. Et il continue de s'installer toujours plus prÃ¨s de l'eau en oubliant les risques. Le ministÃ¨re de l'Ã‰cologie recense ainsiÂ 11 % de la population franÃ§aise vivant dans des zones Ã risque d'inondation.

Â

Mais emprisonner les riviÃ¨res dans des digues trop Ã©troites coÃ»te cher et a des effets pervers : on dÃ©plore chaque annÃ©e des morts suite Ã des ruptures de digues parce que les eaux furieuses submergent les berges amÃ©nagÃ©es dÃ¨s lors qu'elles ne peuvent plus s'Ã©pandre naturellement. Aujourd'hui, avec le dÃ©rÃ¨glement du climat, les Ã©pisodes pluvieux intenses tendent Ã devenir de plus en plus violents et obligent Ã revoir notre mode de gestion des riviÃ¨res.

Pourtant, on peut contribuer Ã la sÃ©curitÃ© des populations face aux crues tout en redonnant un fonctionnement plus naturel Ã la riviÃ¨re. C'est l'enjeu fort de la gestion des riviÃ¨res des prochaines annÃ©es avec la nouvelle compÃ©tence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prÃ©vention des inondations) crÃ©Ã©e par la loi mÃ©tropole de 2014 et confiÃ©e aux intercommunalitÃ©s. Des exemples concrets, dÃ©jÃ Ã l'œuvre dans de nombreux territoires, montrent ainsi qu'une autre gestion des riviÃ¨res est possible, autour de trois idÃ©es clÃ©s : laisser plus d'espace Ã la riviÃ¨re, ralentir les Ã©coulements des eaux et gÃ©rer l'eau globalement par bassin versant.

Reculer les digues

En cas de crue, le confinement et l'Ã©troitesse des riviÃ¨res serrÃ©es entre les digues sur berges accÃ©lÃ¨rent les dÃ©bits et empÃªchent les eaux de s'Ã©pandre dans le lit majeur. Les riviÃ¨res dÃ©bordent et inondent avec encore plus de force les habitations riveraines plus en aval. La nouvelle gestion des riviÃ¨res, c'est reculer les digues quand c'est possible de faÃ§on Ã mieux les dimensionner pour augmenter la capacitÃ© d'Ã©coulement de l'eau, rÃ©duire sa vitesse et limiter les coÃ»ts d'entretien. Ã€ Taninges (Haute-Savoie), le coÃ»t de la rÃ©fection de la digue des ThÃ©ziÃ¨res a Ã©tÃ© estimÃ© Ã 3 millions d'euros contre 1,2 million pour un recul de l'ouvrage : soit une Ã©conomie de prÃ¨s de 2 millions d'euros, avec une efficacitÃ© dÃ©montrÃ©e lors des crues du printemps 2015.

Laisser plus d'espace Ã la riviÃ¨re, c'est aussi prÃ©server des champs d'expansion de crue dans des secteurs non urbanisÃ©s, en collaboration avec les utilisateurs de ces milieux, en particulier les agriculteurs, pour limiter l'ampleur des inondations en stockant l'eau et en Ã©crÃªtant les Ã©coulements. Dans la vallÃ©e de l'Argens (Var) par exemple, il existe un vrai potentiel de 15 000 hectares d'espaces naturels ou peu amÃ©nagÃ©s qui pourraient Ãªtre mobilisÃ©s.

Enfin, il est nÃ©cessaire de reconnecter la riviÃ¨re avec ses zones humides et ses boisements de rive qui peuvent stocker l'eau naturellement et la restituer pour alimenter les nappes souterraines et redonner de l'eau Ã la riviÃ¨re l'Ã©tÃ©.

Freiner le dÃ©bit de l'eau

Une riviÃ¨re dont on a rectifiÃ© le tracÃ© accÃ©lÃ¨re la vitesse des eaux lors des crues et aggrave les inondations Ã l'aval. PrÃ¨s de 50 % des cours d'eau ont subi ce type d'amÃ©nagements. La solution est de freiner l'eau de la riviÃ¨re en recrÃ©ant des mÃ©andres, en lui laissant ses graviers pour dissiper son Ã©nergie. Lorsque les flots ralentissent, le pic de crue est retardÃ©, ce qui laisse plus de temps pour anticiper. Cette restauration amÃ©liore Ã©galement la qualitÃ© de l'eau, sa biodiversitÃ©, ses Ã©changes avec les eaux souterraines.

AprÃ¨s la renaturation du Vistre (Gard), les riverains constatent aujourd'hui le ralentissement des Ã©coulements en pÃ©riode de crues grÃ¢ce Ã l'effet conjuguÃ© du remÃ©andrage, du reboisement des berges et de la restauration de zones humides qui peuvent stocker jusqu'Ã 40 000 mÃ¨tres cubes d'eau. La crue notable de 2005 n'a occasionnÃ© aucun dÃ©gÃ¢t sur les secteurs amÃ©nagÃ©s. C'est une rÃ©ussite !

Construire la solidaritÃ© amont-aval

L'union de la gestion des milieux aquatiques et de la prÃ©vention des inondations (GEMAPI) sera effective au 1er janvier 2018. C'est l'occasion de rappeler une Ã©vidence : on n'a jamais vu une crue s'arrÃªter aux frontiÃ¨res d'une commune. La seule unitÃ© de gestion possible pour un cours d'eau, c'est le bassin versant. Beaucoup de communes et

d'intercommunalitÃ©s dÃ©lÃ¨guent donc ces missions Ã des syndicats de riviÃ¨re.Â .

Â

Â ResSources

Laurent Roy est directeur gÃ©nÃ©ral de l'agence de l'eau RhÃ´ne-MÃ©diterranÃ©e Corse depuis le 15 juin 2015. IngÃ©nieur chef des ponts, des eaux et des forÃªts, il a dÃ©butÃ© sa carriÃ¨re professionnelle en tant que directeur dÃ©partemental adjoint de l'agriculture et de la forÃªt, puis a occupÃ© les fonctions de chef du service de l'espace rural et de l'environnement. En 1995, il devient adjoint au directeur rÃ©gional de l'environnement de Champagne-Ardenne, et chef du service de l'eau et des milieux naturels. De 1997 Ã 2000, Laurent Roy est conseiller technique au cabinet de la ministre de l'amÃ©nagement du territoire et de l'environnement, chargÃ© de l'agriculture, de l'eau et de la mer. Directeur rÃ©gional de l'environnement entre 2001 et 2007, il sera aussi directeur de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie entre 2005 et 2007. Il occupera ensuite les mÃªmes postes de directeur en Provence Alpes CÃ´te d'Azur de 2007 Ã 2009. Depuis 2009, Laurent Roy Ã©tait directeur rÃ©gional de l'Environnement, de l'AmÃ©nagement et du Logement (DREAL) de Provence-Alpes-CÃ´te d'Azur.

L'agence de l'eau RhÃ´ne-MÃ©diterranÃ©e Corse met son expertise Ã la disposition des communautÃ©s de communes pour les guider dans ces Ã©volutions et dÃ©finir la maniÃ¨re de transfÃ©rer ou dÃ©lÃ©guer la compÃ©tence Ã des syndicats mixtes de riviÃ¨re. Elle lance un appel Ã projets de 25 millions d'euros pour financer leurs opÃ©rations de gestion des milieux aquatiques qui concourent Ã la prÃ©vention des inondations. Elle a dÃ©jÃ doublÃ© ses moyens pour les milieux Ã un niveau considÃ©rable de 414 millions d'euros dans son programme d'actions sauvons l'eau (2013-2018), et est prÃªte Ã les dÃ©ployer sur la GEMAPI.

Agence de l'eau RhÃ´ne MÃ©diterranÃ©e Corse